

212C1674

FR0000060295-OP036-RO21

14 décembre 2012

Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.

SOCIETE ANONYME FORESTIERE ET AGRICOLE

(Marché Libre, ex marché réglementé)

Mediobanca Banca di Credito Finanziario S.p.A. (succursale de Paris) a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société SOCIETE ANONYME FORESTIERE ET AGRICOLE (ci-après « SAFA »), soit du 30 novembre au 13 décembre 2012 inclus, la société Compagnie du Cambodge¹ a acquis sur le marché 413 actions SAFA au prix unitaire de 80 €.

A la clôture de l'offre, la société Compagnie du Cambodge détient, à titre individuel, 447 146 actions SAFA représentant autant de droits de vote, soit 77,47% du capital et des droits de vote de cette société. Les sociétés contrôlées directement ou indirectement par M. Vincent Bolloré, agissant de concert entre elles vis-à-vis de la société SAFA, détiennent par conséquent 570 980 actions SAFA² représentant autant de droits de vote, soit 98,92% du capital et des droits de vote de cette société.

Conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général, les actions non présentées à l'offre publique de retrait par les actionnaires minoritaires sont transférées à l'initiateur de l'offre, ce dernier ayant déposé sur un compte bloqué ouvert à cet effet auprès de Natixis les fonds correspondant à l'indemnisation de ces titres, soit 80 € par action nets de tous frais.

¹ Contrôlée indirectement par M. Vincent Bolloré.

² A savoir : Compagnie du Cambodge (447 146 actions), Société Industrielle et Financière de l'Artois (69 159 actions), Bolloré SA (31 574 actions), Compagnie des Glénans (23 098 actions), Financière du Champ de Mars (1 action), Financière V (1 action), Bolloré Participations (1 action).